l'église SS. Jean et Nicolas, nous avons remarqué Mgr de Haerne, M. Thonissen, ministre de l'intérieur, MM. Coomans, Nothomb et de Saedeler, représentants, Cornet, sénateur de Soignies, le Révérend Père Deynoodt. Outre le *Journal de Bruxelles*, tous les organes catholiques de la capitale, ainsi que M. V. Henry, de la *Patrie* de Bruges et M. Héroulet, de l'*Impartial* de Soignies, s'étaient fait un devoir d'apporter à l'ancien confrère défunt le tribut de leurs prières. La tribune de la presse était représentée par ses deux syndics MM. Casler et Reesen. Beaucoup de typographes et plusieurs artistes, amis personnels du défunt, complétaient la pieuse assistance.

Avant la levée du corps, à la maison mortuaire, deux discours ont été prononcés: l'un par M. Oscar Delmer, au nom des anciens collaborateurs du défunt, l'autre par M. Seutin, père, qui a dit quelques paroles émues, au nom des nombreux amis d'Eugène Erèbe.

— *Un aigle.* — Il s'est passé lundi après-midi, vers 3 heures, au Jardin d'acclimatation du bois de la Cambre, à Bruxelles, un fait assez curieux.

Un aigle de grande taille est venu s'y abattre, non pas pour s'y « acclimater, » comme vous pourriez le croire, à la façon de ses congénères, — mais bien pour y saisir un canard qui vaquait sans défiance, sur une pelouse, à sa promenade ordinaire.

L'aigle a emporté sa proie dans les airs.

Les frères Pelitzer. — On annonce que le ministre de la justice, qui avait fait demander un rapport spécial sur la santé d'Armand Pelitzer, a donné des ordres pour que le régime auquel le condamné est soumis, soit modifié. Sans répondre à sa demande de mise en liberté, le ministre a autorisé l'assassin de Barnaya à recevoir chaque jour la visite de sa mère et celle de sa fille Mariette. Quelque le condamné continue à occuper dans le quartier de l'infirmerie la cellule n° 6, on n'est pas là qu'il reçoit la visite de sa mère et de son enfant. On le conduit à cet effet dans une chambre de l'habitation du directeur, où il se montre revêtu du costume d'homme du monde qu'il avait en quittant la prison des Petit-Carmes pour être transféré à Louvain. Léon Pelitzer a été également autorisé à voir son complice. L'état d'Armand Pelitzer est considéré par les médecins de l'administration comme désespéré.

Ostende. — Les voyageurs qui se trouvaient lundi dans l'express n° 75 d'Ostende pour l'Allemagne, l'ont échappé belle. Le train passait à toute vitesse devant Vertryk lorsque le bandage d'une roue d'un wagon de première classe se brisa. La roue continua à tourner autour de l'essieu, sous le wagon qui déraillait et commença à bondir d'une façon désordonnée à droite et à gauche, menaçant à tout instant de se renverser.

Les voyageuses poussaient des cris affreux qui ne pouvaient être entendus du machiniste à cause du bruit de l'express roulant à toute vapeur. Impossible de donner l'alarme. Heureusement, le machiniste Van Aerschot, remarquant des secousses insolites, s'aperçut à temps de l'accident. Il stoppa immédiatement au moment où le wagon allait être fracassé. Le wagon avarié fut laissé sur la voie et le train put continuer sa route pour arriver aux Guillemins sans trop de retard.

FAITS DIVERS

Les châtiments des persécuteurs de l'église. — On croirait vraiment lire un chapitre de ces *Châtiments*, quand on lit les tristes détails qu'apportent, pour ainsi dire, quotidiennement les journaux catholiques allemands sur la fin que font les pontifes du vieux catholicisme. Voici les derniers exemples de la punition dont le Ciel frappe ces malheureux apostats : Dans le duché de Baden, un certain Gregorewtschich, a été renvoyé de sa paroisse, à la suite d'une liaison avec une « femme géante » ;

Un *Klein*, de Stubligen, s'est suicidé dans la prison dans laquelle il était renfermé pour avoir commis des actes immoraux ;

Haller, de Blumberg, s'est noyé dans le Bodensee dégoûté qu'il était du vieux catholicisme ;

Hossmann, à Constance, est mort dans un hospice d'aliénés ;

Lang, de Fortwangen, a dû s'enfuir à l'étranger pour échapper à une condamnation pour vol d'honoraires de messes ;

Romer, de Balterswæil, s'est fixé comme aubergiste à Zurich ;

Renfsle, de Saulderf, a été foudroyé de mort subite, après que sa communauté se fut réconciliée avec l'Eglise catholique ;

Seif, d'Epfenhofen, a continué jusqu'au jour de sa mort à insulter tous ses collègues en apostasie, et à prémunir les fidèles contre une adhésion au vieux catholicisme, qu'il déclarait « ne pas valoir grand'chose. » Que ne s'en est-il prémuni lui-même, en cherchant, dans un repentir sincère, un pardon que ne pouvaient lui obtenir ses ironiques constatations ?

Et la liste n'est pas close !

Accident sur la ligne du Nord. — Un accident s'est produit, mardi soir, à neuf heures quarante-quatre minutes, sur la ligne de Paris à Soissons. Le train de marchandises 456, par suite d'une avarie à la machine, dut s'arrêter entre les stations de Sevran et du Bourget. Le brouillard était intense à ce moment. Aussi, les conducteurs du train 1312 qui arrivait à toute vitesse, en arrière dans le même sens, n'aperçurent pas le convoi en détresse. Un choc terrible se produisit. Le train 1312 monta presque tout entier sur le train 456, dont quinze wagons furent brisés et renversés sur la voie. Au même instant, arrivait de Paris, en sens inverse et sur l'autre voie, le train 1334, également de marchandises, qui renversa cinq autres wagons sur la voie. Une de ces voitures était remplie de pétrole. Aussi, un commencement d'incendie eut lieu immédiatement et plusieurs têtes de bétail furent brûlées vives. Le mécanicien Franquin, du train 456, précipité à terre, fut transporté dans un état désespéré à Lariboisière. Vingt-cinq voitures remplies de marchandises de toutes sortes ont été détruites. Les dégâts ne sont pas encore évalués.

Un fou à l'Elysée. — Un individu se présentait avant-hier soir devant le palais de l'Elysée, et, comme le factionnaire faisait mine de s'opposer à son entrée, il le toisa superbement en disant :

— Je suis le roi, j'ai été nommé par la Chambre des députés; mais si vous me donnez mes trois millions d'indemnité, je vous laisse régner à ma place.

Tout en causant et en gesticulant, ce singulier personnage avait pénétré dans la cour, où le surveillant du palais, pour le calmer, lui dit :

— Sire, suivez moi, votre volonté sera exécutée.

Et le fou se laissa mettre en voiture entre deux agents qui le conduisirent au commissariat de police de M. Cazeneuve.

— Je suis le roi Faquenet Ier, répétait-il ; inclinez-vous devant moi, et donnez-moi mes trois millions.

— M. Cazeneuve fit fouiller ce malheureux ; mais il se mit alors dans une rage folle, frappa le commissaire, le secrétaire, les agents en criant :

— On ne fouille pas un roi de France !

On trouva des papiers établissant son identité. C'est un nommé Emile-Désiré Faquenet, âgé de 27 ans, cultivateur, originaire du département du Loiret. Il a été envoyé à l'infirmerie du dépôt.

Billets de banque rongés par les souris. — Depuis la guerre, un riche propriétaire de Coulevon (Haute-Saône), avait place, dans une marmite en fonte, des billets de la Banque de France, représentant une valeur de 70,000 fr. Ces jours derniers, notre avare voulut s'assurer que son trésor n'était pas envolé. Il ne trouva dans sa marmite que les débris de ses billets, dans laquelle les souris s'étaient introduites. M. X... ne put faire que porter ces débris à la succursale de la Banque de France, à Vesoul, qui lui remboursa 6,000 fr., valeur des billets qui purent être reconstitués. Quant aux restes des autres billets, ils ont été envoyés au siège de la Banque de France, à Paris.

VARIÉTÉS

Souvenirs d'un jeune premier

Sur ses vieux jours (si jamais cet éternel *jeune premier* du théâtre connaît de vieux jours), Laferrière s'était mis à écrire ses *Mémoires*. Deux volumes en parurent chez Dentu, il y a déjà sept ou huit ans. Je les résumai dans une de ces causeries, en exprimant le regret qu'ils ne dénaissent pas tout ce qu'ils promettaient. Sans doute on trouve dans ces *Mémoires* de Laferrière beaucoup de souvenirs curieux, d'anecdotes intéressantes, inédites même, sur le théâtre de ce siècle. Mais il pourrait s'en trouver davantage. L'auteur a trop souvent cédé au penchant de la plupart des comédiens, qui consiste à parler surtout d'eux, de leurs petites affaires, de leurs bonnes fortunes, etc., etc., toutes choses dont nous n'avons guère, et auxquelles nous préférerions quelques bonnes observations critiques sur les hommes et les œuvres de leur époque. De même, plus récemment le bon Samson, qui aurait pu tout nous léguer un excellent volume de *Souvenirs*, s'est répandu, à l'excès, en récits sur sa jeunesse, son mariage, ses commencements difficiles,— toutes choses qui, soit dit sans blesser sa mémoire, captiveront peu la postérité.

Quoi qu'il en soit, malgré leurs imperfections et leurs défauts, les deux premiers volumes des *Mémoires de Laferrière* méritaient d'être lus, et on en attendait la suite, lorsque la mort vint prendre le pauvre comédien. Voici qu'après une si longue interruption, cette suite paraît, ou, pour mieux dire, une main amie a réuni sous le titre *Souvenirs d'un jeune premier* le complément des *Mémoires de Laferrière*. Une préface sympathique de notre confrère M. Jules Claretie, qui fut ami de l'acteur, présente ce nouveau volume, tout plein d'anecdotes et d'impressions personnelles.

***

Laferrière nous conte, par exemple, ses appréhensions lorsqu'il créa le rôle de Léon Desroches, dans la *Bourse*, de Ponsard. Le rôle était loin de valoir celui de Georges, de l'*Honneur et l'Argent*, où l'acteur avait obtenu tant de succès. Et pourtant ce fut une soirée mémorable. Aujourd'hui que le pauvre Ponsard est si fort en baisse, croirait-on, si Laferrière ne le rappelait, que la jeunesse des écoles était, à l'avance, passionnément résolue à « faire un succès » à cette pauvre *Bourse*, hélas! si médiocre. « L'entraînement fut tel, écrit le comédien, que, dès sept heures du matin, s'emparant des accès du théâtre, dressant des tables sous les galeries de l'Odéon, et portant tous à leur chapeau leur carte d'étudiants, les élèves établirent un bivouac, et se maintinrent dans leur position conquise jusqu'à l'ouverture des bureaux. »

Laferrière dut traverser cette jeune foule pour se rendre au théâtre. Le succès fut d'ailleurs incontesté, malgré la présence et les applaudissements de Napoléon III, ce qui prouve que la jeunesse des écoles a quelquefois l'inconstance des flots. Au baisser du rideau, on voulait à toute force que Ponsard se montrât sur la scène. Le poète, homme de goût, se refusa à cette tentative d'ovation ridicule. Combien d'auteurs, depuis, auraient dû avoir le même courage !

Ailleurs, Laferrière raconte que, se trouvant en représentations à Toulon, il visita le bagne, et y fut accosté par Mulot, le voleur de diamants de Mlle Mars.

— Ah ! m'aies Laferrière, dit le misérable. Quand je pense que si Mlle Mars fût rentrée dans sa chambre avant que j'eusse pu en sortir, je me cachais dans l'alcôve, et, ma foi, la bonne dame s'endormait pour ne plus se réveiller.

— Vous l'eussiez assassinée !

— Ni plus ni moins. A quoi tient la vie, cependant! C'était de sa vie à lui que voulait parler le forçat !

***

Je glisse sur le chapitre : « Une grande dame, une aventure de jeune premier. » Le livre gagnerait à en être privé. Cela est de mauvais goût, et sans intérêt pour le public. J'ai, d'ailleurs, déjà signalé ce défaut, à propos des anciens volumes. Mais, en revanche, l'histoire « d'Auber et de la friccassée de lapin » est fort réjouissante. C'était au temps où Laferrière, pensionnaire du Théâtre-Historique, fondé par Alexandre Dumas, jouait avec un succès inouï le *Chevalier de Maison-Rouge*. Chaque soir, ou plutôt chaque nuit, après la représentation, le comédien, exténué, entrait au *Café des Mousquetaires* (café du théâtre) et s'y refaisait, au moyen d'un souper modeste et solitaire, mais solide. Une nuit donc, comme Laferrière venait de s'attabler, il vit entrer un monsieur âgé, en cheveux blancs, très distingué, accompagnant deux jeunes et jolies femmes. Le vieux monsieur semblait rempli de prévenances et de galanteries. Les nouveaux venus s'asseyent à peu de distance du comédien et celui-ci comprend que ces dames viennent de le voir jouer le *Chevalier de Maison-Rouge*, car elles attachent sur lui des regards curieux et même indiscrets.

Laferrière savoure cette satisfaction d'amour-propre, lorsque tout à coup on entend :

— Auguste ! faites passer le lapin à M. Laferrière.

C'est la dame du comptoir qui donne l'ordre au garçon de presser le service du célèbre comédien.

Un jeune premier, un héros de roman, qui mange du lapin ! A ce mot de lapin, les deux jeunes femmes font un soubresaut, et leurs lèvres se crispent avec dédain. Quand au vieux monsieur, il paraît jubiler :

— Oui, dit-il, oui mesdames, c'est bien du lapin.

Et s'avançant vers l'acteur :

— Merci, monsieur Laferrière, merci : on m'appelle Auber, on prétend même que j'ai fait la *Muette*, mais j'ai soixante ans et il me plaît de voir les jeunes premiers manger du lapin. Encore une fois merci.

« Je comprends, ajoute Laferrière : la jeunesse qui mange prosaïquement du lapin sauté dans un estaminet du boulevard ne laisse pas que de mettre des atouts dans le jeu des vieilles gens... L'une des deux jeunes femmes était Mlle D..., de l'Opéra. »

A recommander encore, comme une page qui fait bien connaître et comprendre Rachel, le chapitre sur Rachel. Elle était sur le point de reprendre le rôle de *Marie Stuart* et le souvenir de Duchesnoy l'obsédait.

—N'est-ce que cela, dit Adolphe Adam, qui se trouvait là. Laferrière a vu jouer Duchesnois. Il a un talent d'imitation prodigieux. Priez-le d'imiter Duchesnois, et vous serez fixée.

Il fallut que Laferrière s'exécutât. Et pendant que quelques auditeurs riaient, Rachel demeurait grave.

— Savez-vous, dit-elle enfin, qu'il y a là le souvenir d'un grand talent ? Souvent, pour me flatter, on s'est plu à ridiculiser devant moi le jeu de Mlle Duchesnois. Je ne croirai plus les flatteurs

***

Laferrière connut Florentino, ce critique italien qui écrivait si bien le français, mais qui savait rendre si fructueux les produits de sa plume. Cet homme d'infiniment d'esprit avait des axiomes d'un scepticisme assez plaisant. Ceux-ci, par exemple :

N'attaquez jamais un homme que, dans l'occasion, vous ne seriez pas certain de pouvoir achever.

Les jeunes critiques ont des fougues intempestives. Il ne faut jamais que le premier coup donné soit assez violent pour être irréparable.

On ne retire rien d'un homme assommé. Frappez, mais laissez au client la force de vous demander grâce et l'espoir d'en revenir.

Et enfin :

Le monde est une forêt de Bondy qu'il faut exploiter sagement. Jamais de coupes sombres.

Sur l'acteur Mélingue, il y a encore des souvenirs on ne peut plus curieux. Ainsi Laferrière nous apprend ceci : quand Mélingue jouait un rôle où il ne pourfendait pas dix ou quinze malandrins au moins, la pièce n'avait pas de succès : la salle se vidait peu à peu. « La froideur, dit Laferrière, avec laquelle fut accueilli le *Chevalier d'Harmental*, une des meilleures pièces de Dumas et de Maquet, fut généralement attribuée à l'étonnement éprouvé par les spectateurs en voyant le chevaleresque Mélingue travesti en coquin de bas étage. » Et, en effet, Mélingue joua toujours les mêmes rôles en dehors, et le don César de *Ruy Blas* fut, je crois, sa dernière création.

En résumé, l'histoire du théâtre et de la littérature de ces cinquante dernières années aura à glaner dans les *Souvenirs d'un jeune premier*. C'est leur meilleure recommandation.

DANCOURT.

MENUS PROPOS

Un général suisse a, auprès de lui, un aide de camp qu'on envoie en mission en Egypte.

Au moment du départ, il dit au jeune officier :

— Rapportez-moi une momie,

L'aide de camp part et revient au bout de six mois.

— Et ma momie ?

— Je l'ai rapportée, mon général, elle est en bas.

— Allons, voyons cela.

On ouvre le sarcophage. Le général et l'officier déroulent fièrement les bandelettes. Une fois la momie à nu, le Ramollot suisse s'écrie :

— Mais elle est morte !

***

Dans un caboulot.

Le citoyen Guguse, au citoyen Arpin :

— Oui, je le répète : Tous les hommes sont égaux.

Le citoyen Arpin, l'étalant par terre, d'un coup de poing :

— Ne dis donc pas de bêtises !

***

Champoireau va voir un vétéran du premier Empire, médaillé de Sainte-Hélène, qui vient de s'aliter.

— Cette fois, mon compte est réglé ! soupire le vieillard.

— Mais non, vous avez plus de chances pour vivre que jamais, au contraire.

— Comment cela ?

— J'ai remarqué que le nombre des médaillés de Sainte-Hélène qui meurent diminue tous les ans.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les élections législatives au 31 mai

Paris, 30 janvier. — Le *Soleil* croit savoir que si le scrutin de liste est voté, les députés partiront en vacances vers le milieu du mois de mars et ne reviendront siéger que vers le 20 avril. Ils ne tiendront que quelques séances, les dernières. Le 11 mai, un décret convoquera les électeurs pour le dimanche 31 mai; les scrutins de ballottage auront lieu le dimanche 14 juin et la nouvelle Chambre pourra se réunir quelques jours après, pour se constituer, et repartira ensuite en vacances.

L'élection du président de la République

Paris, 30 janvier. — Plusieurs journaux ministériels publient la note suivante :

« Quelques journaux ont annoncé que l'élection du président de la République aurait lieu le 30 janvier 1886.

» Les pouvoirs de M. Jules Grévy expirent, en effet, à cette date ; mais, d'après l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, relative aux rapports des pouvoirs publics, les Chambres doivent se réunir en Assemblée nationale un mois avant le terme légal des pouvoirs du président de la République pour procéder à l'élection du nouveau président. Or, M. Grévy ayant été élu le 30 janvier 1879, c'est le 30 décembre prochain que le Parlement devra le réélire ou lui donner un successeur. »

Cette note, dit l'*Intransigeant*, rédigée dans l'officine du ministère de l'intérieur, vise certainement un but.

Attendons-nous à voir surgir prochainement la candidature de Ferry, qui est certes assez impudent pour oser aspirer à la présidence de la République.

Le premier dîner de l'Elysée

Paris, 30 janvier. — Hier soir, la famille Grévy a donné un grand dîner, le premier et l'avant-dernier de la saison ! Invités : le corps diplomatique ; beaucoup de femmes d'ambassadeurs s'étaient fait excuser.

Nos officiers généraux

Paris, 30 janvier. — Le *Voltaire* publie la liste des officiers généraux qui seront atteints par la limite d'âge en 1885. Cette liste comprend douze généraux divisionnaires dont MM. Dubarrail, Schmidts, Lefèvre, Zentz, Cerrès et Grévy ; 17 généraux de brigade ; deux vice-amiraux, MM. Garnault et Allemand et trois contre-amiraux.

Mort de M. Charles Abbatucci

Paris, 30 janvier. — M. Charles Abbatucci, ancien conseiller d'Etat, ancien député, officier de la Légion d'honneur, est mort hier soir à 10 heures.

Incendie à Berlin

Berlin, 29 janvier. — La grande brasserie, au Tempelhoferfeld, où l'empereur Guillaume passe les grandes revues, est devenue hier la proie des flammes. On croit que l'incendie est dû à la malveillance et qu'on est en présence d'une nouvelle vengeance des anarchistes, à l'occasion de la publication de la nouvelle du rejet par l'empereur du pourvoi de Reinsdorff et consorts.

La dynamite

New-York, 29 janvier. — Un télégramme de Montréal annonce que le chef des détectives a donné avis à l'administration du chemin de fer du Grand Trunk qu'un complot était formé pour détruire le pont Victoria. Le télégramme ajoute que la dynamite est fabriquée à la frontière des Etats-Unis et que les dynamiteurs se proposent de commencer une campagne au Canada. Des mesures de précaution ont été prises à Montréal. Un bill tendant à empêcher la fabrication illégale de la dynamite a été présenté à la Chambre des représentants de l'Etat de New-York. Des bills édictant des peines contre les dynamiteurs ont été également présentés aux Chambres des Etats de Massachusetts et du Connecticut.

Une série de suicides

Vienne, 29 janvier. — Une vraie épidémie de suicides sévit en ce moment à Vienne. Avant-hier, c'était le banquier Kanitz qui mettait fin à ses jours ; hier, c'était un ancien ministre, un homme généralement estimé, le baron Dobihoff, qui se logeait une balle dans la tête. Aujourd'hui M. Deutsch, fils du changeur de ce nom, s'est tiré à la Bourse un coup de revolver, et on a appris en même temps qu'un propriétaire foncier, le chevalier Naleneez-Jarczewski, un vieillard de soixante-sept ans, très connu à Vienne, s'est poignardé.

LE CRIME DE LA RUE DE ROME

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Paris, 30 janvier. — L'assassin de Lucie Alliaume est arrêté.

Les magistrats instructeurs, persuadés que le coupable devait se trouver parmi les personnes qui fréquentaient habituellement la maison, resserraient de plus en plus le cercle de leurs investigations. Un détail les avait surtout frappés. Dès le premier moment, l'attitude de la concierge avait été embarrassée. Elle avait parlé d'une clef disparue, puis avait dit que cette clef n'avait pas bougé du clou où elle était suspendue. Evidemment, elle devait savoir en tout au moins soupçonner quelque chose.

On résolut de la surveiller occultement. On finit par avoir la persuasion que le coupable n'était autre que l'ami de la concierge, un ancien garde républicain, nommé Louis-Isaac Maisonneuve, originaire de la Loire-Inférieure, et employé dernièrement comme inspecteur dans les magasins de Pygmalion. Maisonneuve, qui est veuf et père d'une fille de huit ans, demeurait, 15, rue de la Tour-d'Auvergne. Il passait presque toutes ses nuits, 78, rue de Rome, chez la concierge, Mme Charles, et avait eu toutes facilités pour prendre et rapporter la clé de Lucie Alliaume.

La persuasion faite, un mandat fut décerné. Hier, à deux heures, Maisonneuve a été arrêté au moment où il descendait de chez lui. Conduit immédiatement chez le procureur de la République, il a été interrogé en présence de M. Kuehn, chef de la sûreté, par M. le juge d'instruction Athalin. Il a d'abord été trouvé possesseur de deux pièces d'or et d'argent, provenant de la collection de monnaies anciennes que possédait Lucie Alliaume. Pendant ce temps, une perquisition, opérée dans son domicile, amenait la découverte, dans le pli d'un fauteuil, de presque tous les bijoux volés, des trois titres du Crédit communal disparus, et enfin de six autres pièces de monnaie pareilles aux deux premières.

Maisonneuve, qui au début avait énergiquement nié être l'auteur du crime, s'est troublé à la vue de ces objets et s'est décidé à faire les aveux les plus complets. Il a déclaré que, se trouvant sans travail depuis huit mois, il n'avait pu payer son loyer et était menacé d'expulsion par son propriétaire ; que, de plus, la maîtresse de pension de sa fille l'avait menacé du renvoi de cette dernière, s'il ne payait pas, et qu'alors il avait conçu l'idée du crime pour payer le propriétaire et la maîtresse de pension, choses qu'il a faites d'ailleurs le 19 janvier.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les tarifs des douanes

Paris, 30 janvier. — Le groupe agricole a décidé de demander l'urgence pour la discussion des tarifs des douanes. Il réclamera la priorité pour les blés. La discussion générale portera sur l'ensemble.

La délibération des projets relatifs au bétail et au blé, commencera lundi, et durera deux semaines. Le projet sur le bétail sera discuté le premier.

Combat naval

Shanghaï, 30 janvier. — Le bruit court qu'un engagement sérieux a eu lieu à Matson, entre des navires chinois et français. Les détails manquent. Le télégraphe chinois nie au contraire l'affaire.

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND THEATRE DE LILLE. — Vendredi 30 janvier.— Bureaux à 7 h. 1/2.— Rideau à 8 heures. Ma Camarade, comédie en cinq actes.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Péchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai Warneton, Wervicq Ypres

BIBLIOGRAPHIE

La Gazette Géographique et l'Exploration

Sommaire du numéro du 22 janvier 1885

Les nègres des bois : prince Roland Bonaparte. — Affaires coloniales de la France : Nouvelles-Hébrides.— Madagascar. — Cheick-Saïd. — La conférence de Berlin. — La question du Niger. — Mouvement colonial de l'étranger : Allemands et Anglais. — Allemands et Espagnols. — Annexion portugaise. — Les Espagnols sur la côte occidentale d'Afrique. — Nouvelles géographiques : L'assassinat de M. Bianchi. — Lettres de M. Prjévalsky. — La Kroumirie ; mines et chemins de fer. — La population de l'Egypte. — Le canal de la Floride. — Les Juifs en Allemagne. - Retour du docteur Regel. — L'isthme de Kra. — La Cordillère des Andes. — Le canal du Nicaragua. — M. Hoet Hallet. — Mission scientifique dans le Turkestan. — Diverses vitesses exprimées en mètres par seconde.— Si-el-Hadj-Abd-el-Kader —Revue des sociétés. Société de géographie de Paris. — Société d'économie sociale. —Nécrologie : M. Roudaire. — Si-Ahmed-Ould-Cadi. — Bibliographie et cartographie. — Faits Divers.

UN AN : Paris et départements 25 fr.; Etranger, 30 fr. — Bureaux : 6, rue Cassette, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 67le livraison (31 janvier 1885). TEXTE : Histoire d'un Berrichon, par J. Girardin — La jolie Jeanne, par Mme J. Colomb. — Le plus gros diamant du monde. — L'enfant du 26e, par André Gérard. — L'échelle de proportion, par Frédéric Dillaye.

DESSINS : Tofani, Jeanniot, d'Henriet.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris

Nouveaux brevets intéressant l'industrie lainière

(SUITE)

161.477. — 22 avril 1884, Société Barral et Gaeogne — Certificat d'addition au brevet pris le 11 avril 1884, pour des perfectionnements apportés aux métiers à tisser les velours façonnés en tous genres, à deux ou quatre pièces, applicables aux métiers à la main ou mécaniques.

161.147. — 24 mars 1884. Platon et Heel. — Mode de réglage automatique des contrepoids faisant frein dans les métiers à filer en fin.

161.216. — 26 mars 1884, Coggeshall. — Perfectionnements apportés aux machines à filer et à tordre les fils.

161.298. — 3 avril 1884, Henretin, à Donchery (Ardennes). — Nouveau contre-balancier servant à faire les fusées et les cannettes aussi bien que le renvideur.

161.395. — 7 avril 1884, Société Ryo frères. — Perfectionnements dans les machines dites : *Doubleuses*, pour réunir les fils.

161.400. — 8 avril 1884, Merklen. — Perfectionnements aux procédés et machines de préparation des matières textiles.

164.422. — 8 avril 1884, Société Heilmann-Ducommun et Steinlen. — Appareil échardonneur pour peignesses.

161.445 — 9 avril 1884, Lessieux. — Appareil destiné à éviter les doublages des fils dans les métiers continus

161.506. — 12 avril 1884, Westermann, à Caix (Somme). Fil à bonneterie pure laine, c'est-à-dire fil cardé enveloppé de laine peignée (Brevet de 5 ans).

161.118. — 22 mars 1884, Dhondt et Bouy. — Genre de garde-trame pour métiers mécaniques à tisser.

161.364. — 26 mars 1884, Giraud, à Clichy-la-Garenne (Seine). — Machine à rouler et mesurer les tissus.

161.432. — 7 avril 1884, Delorme, à Lyon. — Nouvelle machine à percer les cartons à dessins.

161.452. — 9 avril 1884, Société Gaspard, Chauet et Etlin. — Peignes extensibles pour ensouples.

161.477. — 11 avril 1884, Société Barral et Gaeogne. — Perfectionnements apportés aux métiers à tisser les velours façonnés en tous genres, à deux ou quatre pièces, applicables aux métiers à la main ou mécaniques.

57.851. — 2 avril 1884, Buhl et Graff. — Certificat d'addition au brevet pris le 4 octobre 1883, pour un système amortisseur pour métiers à tisser.

159.098. — 2 mars 1884, Roux. — Certificat d'addition au brevet pris le 12 août 1882, pour perfectionnements apportés aux métiers à faire les tissus en tricot.

129.164. — 26 mars 1884, Auroy — Certificat d'addition au brevet pris le 17 février 1879, conjointement avec les sieurs Beuve et Boucher, pour des perfectionnements au métier rectiligne, système Paget.

164.103. — 26 mars 1884, Société anonyme : Manufacture des bas de Paris et construction de métiers mécaniques. — Certificat d'addition au brevet pris le 4 février 1884, pour des perfectionnements apportés à la fabrication mécanique des bas fins et aux metiers employés à cet usage.

COMMERCE

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

Anvers, 29 janviers, 4 h. 17 soir.
Aujourd'hui 1926 balles ont été présentées.
1605 ont été adjugées. Prix inchangés.

Céréales et farines

PARIS, vendredi 30 janvier.
(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 95	46 10
Février	45 80	46 —
Mars-avril	46 25	46 30
4 de mars	46 60	46 35
Marque Corbeil	48 —	48 —

Circulation : 600

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 —	20 90
Février	21 —	21 —
Mars-avril	21 40	21 50
4 de mars	21 90	21 90

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 50	16 50
Février	16 40	16 50
Mars-avril	16 75	16 75
4 de mars	16 80	17 —

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

jeudi 29 janvier. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 51 1/4	Juillet .. /.	Janvier 36 1/2	Juillet .. /.
Février 50 1/4	Août .. /.	Février. 36 1/2	Août .. /.
Mars.. 49 3/4	Sept. .. /.	Mars... 36 3/4	Sept. .. /.
Avril .. /.	Octob. .. /.	Avril... /.	Octob. .. /.
Mai .. 49 /.	Nov. .. /.	Mai... 40 1/4	Nov. .. /.
Juin .. /.	Déc. .. /.	Juin ... /.	Déc. .. /.

FROMENT

Janvier 89 /.	Juillet .. /.	Janvier 77 /.	Juillet .. /.
Février 89 1/4	Août .. /.	Février 77 3/4	Août .. /.
Mars.. 90 3/4	Sept. .. /.	Mars... 78 1/2	Sept. .. /.
Avril.. 92 1/4	Octob. .. /.	Avril... /.	Octob. .. /.
Mai... 94 /.	Nov. .. /.	Mai... 83 1/2	Nov. .. /.
Juin .. 94 1/4	Déc. .. /.	Juin... /.	Déc. .. /.

PARIS, 29 janvier

Avoine. — Sans variation.

Courant	17 25	4 de mars	18 25
Février	17 50		
Mars-avril	17 75		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 30 janvier.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jr	C. pr.		
Colza	.. ..	61	21 .. 22	18 .. 19
Huile épurée	.. ..	67	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	..	25 .. 26	18 ..
Lin de pays	.. ..	56 50	20 .. 21 50	22 .. 26
Lin étranger	.. ..	54 25	18 .. 20	22 50 24
Chanvre	.. ..	..	15 ..	17 ..
Cameline	.. ..	..	15 .. 17	17 .. 18

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, vendredi 30 janvier.
(Depêche spéciale)

Huile de colza. lourde	C. préc.	C. du jr.	Huile de lin. lourde.	C. préc.	C. du jr
Courant	65 25	65 75	Courant	54 —	54 —
Février	66 75	65 25	Février	53 75	53 75
4 mars	67 25	67 —	4 mars	53 75	53 75
4 de mai	68 25	68 —	4 de mai	53 75	53 25

PARIS, 29 janvier.

Colza. — Les affaires sont très calmes, et nous n'avons que peu de changement à constater dans les prix.

Le courant du mois est coté sans affaires, de 65 75 à 66 50.

On fait du livrable en février à 65 75.

Mars et avril, demandés à 65 75, sont tenus à 67 fr.

Les 4 mois de mars sont cotés sans affaires, de 67 à 67 25.

Les 4 mois de mai, de 68 à 68 25.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65	65 75	Mars-avril	67 ..	66 75
Courant	66 50	65 75	4 de mars	67 25	67 ..
Février	66 75	.. ..	4 de mai	68 25	68 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 29 janvier.

Lins. — Affaires calmes. Mêmes prix.

Disponible	54 ..	..	4 premiers	53 50	54 ..
Courant	 54	..	4 de mars	53 50	54 ..
Janvier	53 50	54 ..	4 de mai	53 50	54 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, vendredi 30 janvier.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	.. ..	.. ..	33 50	.. ..
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	40	.. ..
— pain 6 k n° 1	100 ..	.. ..	100	.. ..
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	44	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	41 50	.. ..
3/6 fin disponib.	.. ..	.. ..	44 50	.. ..

PARIS, vendredi 30 janvier.
(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance soutenue.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° disponib.	34 25 34 50	34 25 34 50	34 25 34 50

Sucres blancs. — Tendance ferme.

Courant	41 10	41 50	41 50
Février	41 10	41 50	41 60
4 de mars	41 80	42 30	42 30
4 de mai	42 80	43 10	43 10
Raffinés	96 — 97 —	96 — 97 —	96 .. 97 ..

ANVERS, vendredi 30 janvier
(Dépêche spéciale)
(en entrepôt). — Ferme.

	Cours précédents		Cours du jour	
88 degrés n° 12/20 disp.	29	1/8	29 1/2	..
— — Février	29	1/4	29 1/2	..
— —	..	/	/	..

PARIS, 29 janvier.

Bruts. — Le marché débute avec de la fermeté aux prix de 41 à 41 12 pour sucre blanc n° 3, à livrer sur le mois courant, ou pale ensuite 41 12 et 41 25 pour clôturer avec acheteurs à ce dernier prix

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3

Paris :					
Courant	41